

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1 EST, RUE DE CASTELNAU, BP 101
REZ-DE-CHAUSSÉE, ACCÈS OUEST (ENTRÉE 101)
MONTRÉAL (QC) H2R 1P1
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 21 août 2026

M^e Johanne Skelling, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4333-2026.
Hydro-Québec (Distribution) - Tarif pour centres de données (CD).
Mémoire modifié de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli le mémoire modifié de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)* au présent dossier.

La modification porte sur les aspects suivants :

- ☐ Nous modifions notre surlignement en jaune de la citation au paragraphe 133.
- ☐ Nous apportons une précision quant à notre recommandation tarifaire au paragraphe 145 et à la recommandation CDW no. 1-4 correspondante (*pour l'assujettissement au Tarif L des centres de données de 5 MW ou plus à moins de 10 MW*).
- ☐ Nous modifions le chapitre 7 et sa recommandation CDW no. 1-7 correspondante (*sur une éventuelle clause de majoration pour l'alimentation d'une nouvelle charge de centre de données nécessitant une autorisation ministérielle*), ceci afin de tenir compte des modifications successives apportées à la proposition d'Hydro-Québec.

Les modifications sont indiquées par un soulignement et/ou un trait vertical en marge droite, dans le mémoire. La table des matières a également été régénérée.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).